

ferme, que chaque membre de la famille du cultivateur a consommée. Je crois comprendre qu'il ne le fait plus. Je connais des cultivateurs importants qui, à leur retour du bureau de l'impôt où on les avait convoqués, ont vendu leurs bestiaux, car ils trouvaient que le jeu n'en valait pas la chandelle. Ces dispositions fiscales restreignent l'élevage dût porc et abaisseront la production laitière. Ce n'est certes pas le moment de nuire à cette production; il faudrait, au contraire, pousser tous les cultivateurs à produire plus que jamais, afin de secourir les milliers d'Européens menacés de famine et d'écarter, chez nous, le danger d'une crise économique. On pourrait relever la production, par exemple, en augmentant le prix que le cultivateur touche pour son lait. En mai, le lait s'est vendu \$1.60 le quintal. Dans le cas du lait à 3.3, ce prix est inférieur aux frais de production. On dira qu'il est plus élevé que par le passé. C'est vrai, mais les frais de production sont plus élevés qu'avant la guerre: les salaires ont presque doublé, la provende est plus chère, de même que les instruments aratoires et l'acier. De fait, à peu près tout ce que le cultivateur doit acheter pour son usage sur la ferme coûte plus cher. Il est donc absolument injuste d'exiger qu'il produise aujourd'hui aux prix actuels. La chose est impossible et j'ajoute que les cultivateurs ne le feront pas.

L'ouvrier et l'agriculteur répondront à l'appel du Gouvernement en faveur d'une plus grande production, si on leur en donne la possibilité. Ils l'ont fait pendant la guerre et ils le feront maintenant, pourvu qu'ils bénéficient d'un traitement équitable.

Monsieur l'Orateur, si le pays a besoin d'une plus grande quantité de beurre, de fromage, de porc et de bœuf, que le Gouvernement relève les prix, qu'il fasse disparaître le plafond et laisse les prix atteindre leur niveau normal. Faites disparaître le plafond de tous les produits agricoles et abolissez toutes les commissions de régie. Je sais que tous les honorables députés conviendront que le problème le plus grave du Canada et de l'univers, en ce moment, est celui de la production des vivres. Pendant la guerre, les cultivateurs canadiens ont produit plus de denrées alimentaires que jamais auparavant, malgré la politique imprévoyante du Gouvernement qui les a abandonnés alors qu'ils manquaient de main-d'œuvre, leur a imposé des plafonds insuffisamment élevés en regard des frais de production et les a assujettis à diverses autres régies. Tout le Canada a félicité le cultivateur de son travail, mais il ne peut se contenter de félicitations. Il y a lieu d'agir, de dresser des plans et d'accorder l'assistance qui rendra la production des vivres une entreprise profitable.

[M. Aylesworth.]

Je prétends que la prospérité du pays est fonction de celle du cultivateur. Pourquoi? Parce qu'il est le plus grand consommateur canadien des denrées produites par l'industrie. Le Canada compte plus de 700,000 foyers d'agriculteurs à qui il faut non seulement les choses essentielles à la vie, mais beaucoup des articles qui contribuent au confort et sont devenus presque indispensables à la campagne comme dans les villes. Nous devons convaincre les Canadiens qui ne sont pas agriculteurs de ce fait important.

Je suis d'avis qu'on aurait dû relever l'abattement à la base, tant dans le cas des personnes mariées que des célibataires. Le budget qu'a présenté le très honorable ministre des Finances (M. Ilsley) a déçu presque tout le monde. C'est un fait que nous avons procédé au petit bonheur au cours des six premiers mois de l'année, qu'il n'y aura pas de changement pour les prochains six mois, et qu'on nous promet quelque chose pour 1947,—en voilà un budget! On aurait dû porter les exemptions dans le cas des personnes mariées à au moins \$2,000, et à \$1,000 pour les célibataires. On aurait alors aidé le cultivateur et tous les autres contribuables à revenu modique. On devrait aussi, je crois, accorder une certaine exemption relativement à l'épouse du cultivateur qui l'aide sur la ferme, car dans bien des cas l'épouse prend la place d'un ouvrier agricole et, en conséquence, on devrait permettre au cultivateur d'en tenir compte dans sa déclaration d'impôt.

Le cultivateur a également droit à un juste rendement sur ses immobilisations, et dès que les citoyens du Canada auront compris la chose, ils ne pourront faire autrement que d'approuver un programme visant à rendre l'agriculture prospère afin d'améliorer leur propre mode de vie. Dès qu'on aura établi une norme de vie convenable pour le cultivateur canadien, le niveau de vie de l'ensemble de la population canadienne sera beaucoup plus élevé. L'ouvrier sera occupé à fabriquer des marchandises pour le cultivateur, et le cultivateur ne cessera de produire des denrées alimentaires pour l'ouvrier, et ainsi les gens étant pleinement occupés et gagnant de bons salaires, la prospérité sera générale.

Supposons qu'on eût dit en 1939 qu'au cours des prochaines années, le Canada produirait tous les ans non pas pour 4 milliards de richesse, mais pour 8 milliards, et que le Gouvernement dépenserait non pas 550 millions de dollars, mais 4 milliards,—plus que sept fois ce montant,—qu'aurait-on dit? Cependant, on y a réussi. La production d'une valeur de 8 milliards provient des ressources nationales dans le domaine des terres, des forêts, des mines et des pêcheries qui ont donné un rendement de 4 milliards en 1939.